



**ETAT-MAJOR GENERAL**  
**DIRECTION DE L'ORGANISATION**  
**ET DU PERSONNEL DES ARMEES**  
N°20-01-053 EMG/DOPA/B3RCM/SA

Cotonou, le 09 mars 2019

## COMMUNIQUE RADIO/TELEVISE

Le Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Béninoises communique :

A l'issue de la phase écrite du Concours de recrutement militaire au titre de l'année 2019, les candidats dont les noms suivent sont déclarés admissibles.

Les intéressés sont invités à se présenter le vendredi 13 mars 2020 à 06 heures dans les Centres Médico-Sociaux (CMS) de Garnison suivants, pour subir la visite d'aptitude médicale :

- Abomey (Goho) pour les candidats du Zou et des Collines ;
- Cotonou pour les candidats de l'Atlantique et du Littoral ;
- Lokossa pour les candidats du Mono et du Couffo ;
- Natitingou pour les candidats de l'Atacora et de la Donga ;
- Parakou pour les candidats du Borgou et de l'Alibori ;
- Porto-Novo pour les candidats de l'Ouémé et du Plateau.

Des suppléants sont prévus pour remplacer les éventuels candidats admissibles qui seraient déclarés inaptes à cette étape, aux métiers des Armes. Le cas échéant, ces suppléants seront invités dans l'ordre de mérite à se présenter pour subir à leur tour la visite médicale.

Par ailleurs, les listes des candidats admissibles seront disponibles dès le mercredi 11 mars 2020 dans les douze (12) Préfectures du territoire national et à la Direction de l'Organisation et du Personnel des Armées sise à Placodji à Cotonou.



**CONTRE-AMIRAL PATRICK JEAN-BAPTISTE AHO**